



UNIVERSITÉ
LAVAL

L'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD), une unité de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design de l'Université Laval, est à la recherche d'un(e) :

PROFESSEURE OU PROFESSEUR EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE URBAIN ET RURAL

Information générale sur l'université et l'école

Première université francophone en Amérique, l'Université Laval est l'une des plus importantes institutions d'enseignement supérieur au Canada. Activement engagée dans son milieu, elle offre un environnement de formation et de recherche de premier plan au cœur de Québec, ville inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. L'ÉSAD a, pour sa part, essentiellement pour objectif de former des professionnels et des chercheurs (maîtrise, doctorat) dans le domaine de l'aménagement du territoire et du développement régional. Outre les thèmes généraux décrits par le titre même de la formation, l'ÉSAD procure aux étudiants de solides bases théoriques et pratiques dans les domaines du développement durable, du développement économique, de l'environnement, de la gouvernance territoriale, du traitement spatial de l'information, des transports et de l'urbanisme. L'ÉSAD entretient aussi des liens étroits avec le Centre de recherche en aménagement et développement et s'inscrit depuis plus de 40 ans dans un réseau de collaborations national et international en recherche.

Description du poste

La personne devra enseigner essentiellement aux cycles supérieurs (maîtrise, doctorat) et mener des recherches dans le domaine de l'aménagement des territoires urbains et ruraux. L'expertise souhaitée devra se situer dans une perspective interdisciplinaire de l'aménagement du territoire et du développement durable. La personne aura notamment développé des recherches dans un ou plusieurs champs d'activité, tels que :

- la résilience territoriale : adaptation aux risques naturels, technologiques et socioéconomiques ;
- le développement social : la santé publique, la mixité sociale, les transformations économiques et sociodémographiques ;
- la gouvernance : les processus participatifs en aménagement du territoire, incluant l'aide à la décision et les politiques publiques ;
- l'aménagement des paysages naturels et culturels ;
- l'occupation du territoire et la gestion des ressources naturelles, notamment dans les régions nordiques.

Une expertise dans l'analyse spatiale de l'information constitue un atout. La personne devra solliciter rapidement des subventions de recherche et diriger des étudiants à la maîtrise et au doctorat en recherche. Elle devra aussi participer activement aux autres aspects de la vie départementale et universitaire, notamment au niveau de la direction de programmes et de l'école.

Critères de sélection

La personne doit détenir un doctorat en aménagement du territoire ou en développement régional, ou dans un domaine connexe. Une expérience postdoctorale est un atout. Elle doit démontrer, par son enseignement, ses recherches et son expérience pratique, qu'elle peut développer un solide programme d'enseignement et de recherche dans le domaine de l'aménagement du territoire et du développement régional. Outre son expertise dans le domaine de spécialité, la personne doit faire la démonstration de ses qualités pédagogiques et de son potentiel en recherche, notamment par le biais de publications dans des revues scientifiques avec comité de lecture d'envergure internationale. Être membre de (ou être admissible à) l'Ordre des urbanistes du Québec constitue un atout.

Conditions d'engagement et de traitement

Selon la convention collective des professeurs de l'Université Laval en vigueur.

Candidature

Clôture du concours : 30 novembre 2013

Entrée en fonction : à partir du 1^{er} janvier 2014

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre un dossier comprenant :

- 1) une lettre de présentation ;
- 2) un curriculum vitae ;
- 3) un résumé du programme d'enseignement et de recherche que pourrait accomplir le (la) candidat(e) au cours des prochaines années et à plus long terme ;
- 4) des échantillons de réalisations en enseignement et en recherche (plans de cours, tirés-à-part d'articles, etc.).

Les candidat(e)s devront aussi faire le nécessaire pour que la direction de l'ÉSAD obtienne une lettre de recommandation de trois répondants avant le 30 novembre 2013.

Les dossiers de candidature et les lettres des répondants doivent être expédiés à :

Prof. Claude Lavoie, Directeur

École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional, Université Laval
Pavillon Félix-Antoine-Savard, 2325, rue des Bibliothèques, local 1616, Québec, Québec, G1V 0A6, Canada
Téléphone: 1-418-656-7685; télécopieur: 1-418-656-2018; courriel: claudio.lavoie@esad.ulaval.ca

Valorisant la diversité, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent.